

## COMMISSION THEMATIQUE FRANCAISE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 JANVIER 2020

La Commission Thématique Française (CTF), les délégués thématiques régionaux et les jurés thématiques se sont réunis le 18 janvier 2020 au CISP à Paris.

Etaient présents :

ABRAM Michel, ALBE Félix, ANDRIVON Didier, AULAGNIER Stéphane, AURIAU Alain, BLANQUET Jean-Louis, DELMON Luc, DIVAY Martine, DURANCEAU Jean-François, EVEN Emmanuel, FORESTIER Géraldine, HUGOT Robert, ISRAEL Alain, LEPREST Serge, MATRY Sébastien, PLEINFOSSE Rodolphe, PROUTEAU Gilles, RIRA Emmanuel, ROUSSEL Jean-Claude, SANTRAINE Bernard, VALDENNAIRE Françoise, VANTILLARD Michel.

Etaient excusés : BERINGUIER Michel, BONNIN Paul, CHAUTEMPS Jacques, CHOCHOIS Jacques, COLLET Colette, DARLET Christine, DONNET Robert, DURAND Dominique, DUVALTIER Clément, FRICK Gabriel, GABILLARD Jean-Pierre, GROSS Clément, HAMON Louisa, JEUDY Marie-Jeanne, JIMENEZ Bernard, LACHUER Annie, LAMAY François, LAPORTE Didier, LHERBIER Bernard, LOEDEC Raymond, NADAL Marcel, ORANI Antoine, PEDRERO Michel, PELISSIER Roger, ROSELLO Maryvonne, ROTHENBURG Jacques, ROUCH Bernadette, SEVIN Guy, TROBOË Claude, VUILLEMARD Jean-Marie, JACQUINOT André.

Le président Sébastien MATRY ouvre la séance en excusant Claude DESARMENIEN, président de la FFAP qui n'a pu venir suite aux grèves qui sévissent actuellement et Bernard JIMENEZ, pour raison familiales

Les actions pour 2020 et les années suivantes

- Poursuivre le travail effectué par nos prédécesseurs en collaboration avec l'APFT et les autres associations et groupements régionaux de la FFAP.
  - Poursuivre la mise à jour de la page internet de la CTF sur le site de la FFAP.
  - Participation à des conférences sur la vulgarisation de la philatélie thématique en appui ou non de délégué thématique pour attirer de nouveaux collectionneurs.
  - Renforcer l'ouverture d'esprit de la philatélie thématique.
  - La traduction en français et la mise à jour des Directives françaises est en cours et elle sera publiée sur le site Internet de la FFAP pour répondre aux modifications réalisées par la FIP.
  - Visite des expositions à l'étranger et renforcement des liens avec les autres commissions thématiques étrangères et l'ITC.
  - Intervention de collectionneurs d'autres classes lors des réunions de la CTF.
  - Maintenir les réunions de manière annuelle et faire vivre la CTF tout au long de l'année.
  - Poursuivre la réunion annuelle de la CTF en janvier.
  - Mise en place d'une Newsletter adressées aux délégués et jurés thématiques.
  - Articles dans la Philatélie Française.
  - Répondre aux attentes des délégués sur leurs besoins et attentes (Questionnaires, ateliers groupe de réflexion lors des prochaines réunions...).
  - Envoi d'un questionnaire aux délégués, jurés pour connaître leur attente de la CTF.
  - Tisser un lien et un réseau entre délégués, jurés et les exposants thématiques pour créer une émulation et enrichir leurs connaissances.

# 1 - NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES.

## 1 – 1 La vie de la CTF.

- Pas de changement au bureau. Il faudra faire le point au niveau des délégués régionaux, car certains ont changés sans que l'information n'ait circulé. De même, voir pour une mise à jour du site de la FFAP sur ce point.
- Un article est en cours pour les maximaphiles, avec notamment le rappel que les CM sont acceptées, avec modération, dans les présentations thématiques.
- La CTF a reçu des remerciements d'exposants pour les conseils donnés. Elle est toujours à disposition des demandeurs.
- L'amélioration du site de la FFAP peut être poursuivie, avec notamment des propositions de la CTF.
- Il faut renforcer l'ouverture d'esprit de la CTF pour encourager les exposants, en particulier dans l'application des directives internationales de la FIP.
- Le principe d'une réunion annuelle de la CTF, avec invitation de tous les jurés thématiques, est maintenu.
- Le bureau veillera à ce que, au minimum, un communiqué soit transmis à tous dans le courant de l'année.
- Il serait intéressant de faire circuler, de façon ouverte, un questionnaire pour savoir ce qui est attendu de la CTF. Cela pourrait entraîner des rencontres avec les jurés régionaux pour rappeler les attitudes à avoir avec les exposants. A ce sujet, la CTF rappelle que, au moment du jugement des collections, aucune personne, indépendamment de son titre ou de son activité, ne doit intervenir dans les travaux et les décisions du jury.

## 1 – 2 Nouvelles internationales.

- Les résultats français sont bons.
- . Exposition mondiale China 2019 du 11 au 17 juin 2019  
4 exposants français en thématique  
**Adultes :**

|                    |                      |    |               |
|--------------------|----------------------|----|---------------|
| JOING Jean-Luc     | La franc-maçonnerie  | 90 | Or            |
| ROTHENBURG Jacques | Belle comme une rose | 87 | Grand Vermeil |

### **Jeunes :**

|                    |              |    |              |
|--------------------|--------------|----|--------------|
| CUSSAGNET Corentin | Les insectes | 75 | Grand Argent |
| PLEIFOSSE Léanne   | Les drapeaux | 76 | Grand Argent |

- . Exposition Européenne ECTP 2019 à Vérone. Exposition d'un bon niveau.

### **Arts et Culture**

|                      |                                |    |               |
|----------------------|--------------------------------|----|---------------|
| SAUVAITRE Jean-Marie | Mon voyage en franc-maçonnerie | 88 | Grand Vermeil |
|----------------------|--------------------------------|----|---------------|

### **Histoire et organisations**

|                |                     |    |          |
|----------------|---------------------|----|----------|
| JOING Jean-Luc | La franc-maçonnerie | 95 | Grand Or |
|----------------|---------------------|----|----------|

### **L'homme et la vie de tous les jours**

|                     |                         |    |               |
|---------------------|-------------------------|----|---------------|
| ROUSSEL Jean-Claude | Terre... Terre... Terre | 89 | Grand Vermeil |
|---------------------|-------------------------|----|---------------|

### **Transport et technologie**

|                   |                                  |    |              |
|-------------------|----------------------------------|----|--------------|
| SANTRAINE Bernard | Le ciment liants et applications | 77 | Grand Argent |
|-------------------|----------------------------------|----|--------------|

### **Médecine et sciences**

|              |                                   |    |         |
|--------------|-----------------------------------|----|---------|
| ARONIS Henri | Les dents dans leur environnement | 82 | Vermeil |
|--------------|-----------------------------------|----|---------|

Félicitations à eux !

- Sébastien MATRY rend compte de sa participation au séminaire de la FIP à Vérone (Italie). En particulier sur les nouvelles directives qui entreront en vigueur après le vote d'adoption lors du prochain congrès FIP à Djakarta en août prochain (cf. présentation des directives ci-après) et notamment l'utilisation des certains documents qui est parfois mise en cause. Après discussion à ce sujet, il est conseillé d'avoir une certaine modération, notamment sur les cartes privées ayant circulé en franchise militaire, mais en rappelant que ce type de document est accepté dans les compétitions françaises (cf. ci-après la présentation des documents autorisés ou non).
- Les organisateurs de l'exposition de Vérone avaient demandé, plusieurs mois avant la manifestation, l'envoi en DVD des collections. Cela était destiné aux jurés et, après l'exposition, à la mise sur le site des collections présentées. Doit-on faire la même chose en France ? Il ressort que, si le principe est bon, cela pose des problèmes aux exposants qui, bien souvent, terminent la préparation de leur montage quelques jours seulement avant la manifestation.

## 1 – 3 Prochaines manifestations.

- Nationales :
  - o Philex 2020. 11 au 14 juin à Paris. 21 collections thématiques sélectionnées.
  - o Timbre-Passion à Moulin du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.
- Internationales :
  - o Londres du 2 au 9 mai.
  - o Djakarta du 6 au 11 août.

## 2 – Les nouvelles directives de la philatélie thématique

Sébastien MATRY a traduit le diaporama présenté par Peter SUHALDOC lors du séminaire FIP de Vérone avec les nouveautés qui ont été intégrées dans ces directives pour le jugement des collections thématiques et qui entreront en vigueur après le vote du congrès FIP à Djakarta.

Sébastien MATRY précise que ces directives thématiques sont en cours de traduction en français et les directives françaises seront diffusées dès qu'elles auront été mises à jour et finalisées.

## 3 - Exposé de Stéphane AULAGNIER sur la thématique « zoologie » : nomenclature, classification, philogénie

Nomenclature : Ensemble des termes techniques d'une discipline, présentés selon un classement méthodique

Classification : Distribution par classes, par catégories, selon un certain ordre et une certaine méthode ; son résultat

Phylogénie : Histoire de la formation et de l'évolution d'une espèce, d'un phylum,...

Espèce : unité de base de la classification hiérarchique des êtres vivants

### **Nomenclature : Noms vernaculaires**

Le Gorfou sauteur (*Eudyptes chrysochome*) se distingue notamment, comme les autres gorfous, par une touffe de plumes noires et jaunes de chaque côté de sa tête, appelée aigrette. L'œil est rouge orangé, il pèse entre 2 et 4,3 kg pour une taille de 45 à 60 cm. C'est un pêcheur qui se nourrit de crustacés et petits poissons. Il se reproduit dans de nombreuses îles subantarctiques, Crozet, Kerguelen et St Paul&Amsterdam. Le Manchot Royal (*Aptenodytes patagonius*) mesure 65 à 95 cm et pèse de 9 à 17 kg. Le corps fuselé est parfaitement adapté à la nage. Il plonge entre 70 et 200 m de profondeur pour chercher sa nourriture. On le trouve à Crozet, Kerguelen et le secteur subantarctique de l'Océan Indien. Dans l'eau ses prédateurs sont l'orque, le léopard de mer et l'otarie à crinière. Sur terre ce sont les pétrels géants et les skuas qui menacent les jeunes. Le Manchot papou ou Papou (*Pygoscelis papua*) est originaire des îles Malouines et de l'Antarctique.



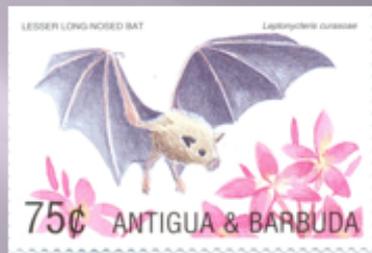
Empreinte de machine SMH - Alcatel type F à tête universelle



## Nomenclature : Noms scientifiques



Ptéron - Alôpex



Leptos - Nukteris



Ferrum - Equinus



Rhis - lophos Ippos - Sideros



Myotis myotis



Pipistrellus pipistrellus



Barbastella barbastellus



Plecotus macrobullaris

Genre Espèce  
*Plecotus auritus*



NAJUBRIA '98



Graues Langohr  
(*Plecotus austriacus*)

Gattung: Langohrfledermaus  
Verbreitung: Mittel- und Südeuropa,  
in Deutschland bis 53. Breitengrad  
Spannweite: 255-290 mm

Postkarte

100

(Stärke und Hausnummer oder Postfach)

(Postleitzahl) (Bestimmungsart)

*Plecotus austriacus*



## Classification : hiérarchie

Règne : Animalia

Phylum : Vertebrata

Classe : Mammalia

Sous-classe : Theriiformes

Ordre : Cetartiodactyla

Sous-ordre : Ruminantia

Infra-ordre : Pecora

Super-famille : Cervoidea

Famille : Cervidae

Sous-famille : Capreolinae

Tribu : Odocoleini

Genre : *Rangifer*

Espèce : *tarandus*



**Classification : hiérarchie**

Règne : Animalia  
 Phylum : Vertebrata  
 Classe : Mammalia  
 Sous-classe : Theriiformes  
 Ordre : Eulipotyphla  
 Sous-ordre : Erinaceomorpha  
 Famille : Erinaceidae  
 Genre : *Hemiechinus*  
 Espèce : *auritus*



**Classification : hiérarchie**

Règne : Animalia  
 Phylum : Vertebrata  
 Classe : Mammalia  
 Sous-classe : Theriiformes  
 Ordre : Chiroptera  
 Sous-ordre : Yinpterochiroptera  
 Famille : Rhinopomatidae  
 Genre : *Rhinopoma*  
 Espèce : *hardwickii*



**Classification : une famille, les Cervidés**

Sous-famille Cervinae  
 Tribu Cervini : *Axis, Cervus, Dama, Elaphurus, Rucervus, Rusa*  
 Tribu Muntiacini : *Elaphodus, Muntiacus*

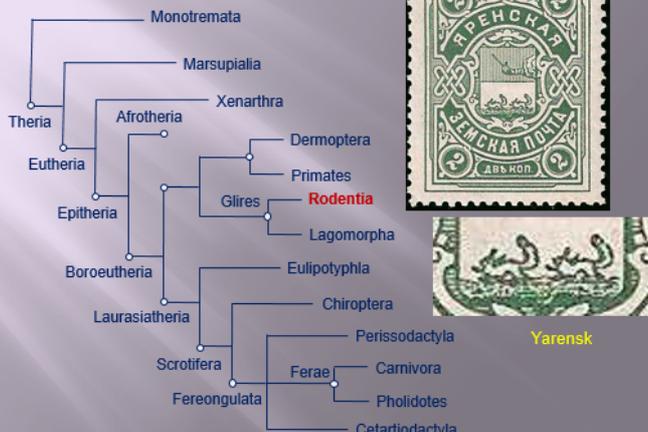


**Sous-famille Capreolinae**

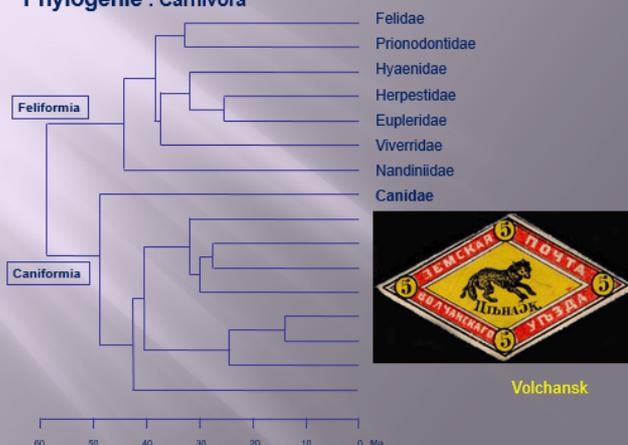
Tribu Alceini : *Alces*  
 Tribu Capreolini : *Capreolus, Hydropotes*  
 Tribu Odocoileini : *Blastocerus, Hippocamelus, Mazama, Odocoileus, Ozotoceros, Pudu, Rangifer*



**Phylogénie : Mammalia**



**Phylogénie : Carnivora**



Stéphane AULANIER présente d'autres exemples de classification, de nomenclature et de phylogénie, et il termine par :

**Conclusion**

La systématique est une discipline rigoureuse, ses règles doivent être scrupuleusement respectées.

Comme en philatélie il est impératif d'utiliser le terme approprié pour désigner chaque taxon ou catégorie et toujours utiliser la nomenclature binominale en s'attachant à l'orthographe, mais aussi au style et à la casse des caractères.



Puis, cela est suivi par des émissions de pochettes de 4 ou 5 cartes (tirage en 5000 exemplaires).



Le sujet annuel est le tourisme, les arts, les festivités, la gastronomie, la religion. Ces cartes sont vendues dans les épiceries, ou les musées pour la partie artistique.

Par exemple :



2010 : série « AmazingThaïland »

et série « Plus belles plages ».



2013 : série « Vie quotidienne »

et série « Gastronomie ».

Jusqu'en 2014, ces cartes ont bien été utilisées par le public, mais actuellement, les autres moyens de communication les supplantent.

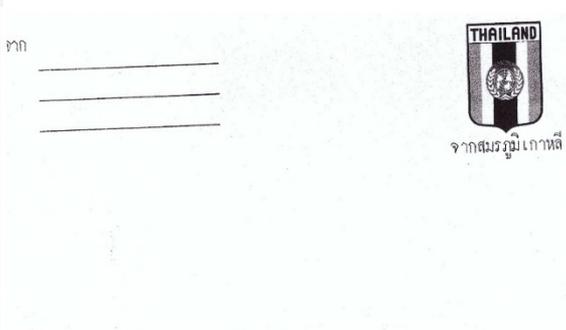


Des cartes de franchise militaire, des cartes relatives à la vie de la famille régnante sont émises, avec franchise.

D'autres entiers sont en franchise militaire émis pendant diverses guerres :



2<sup>ème</sup> guerre mondiale



Guerre de Corée 1962 – 64

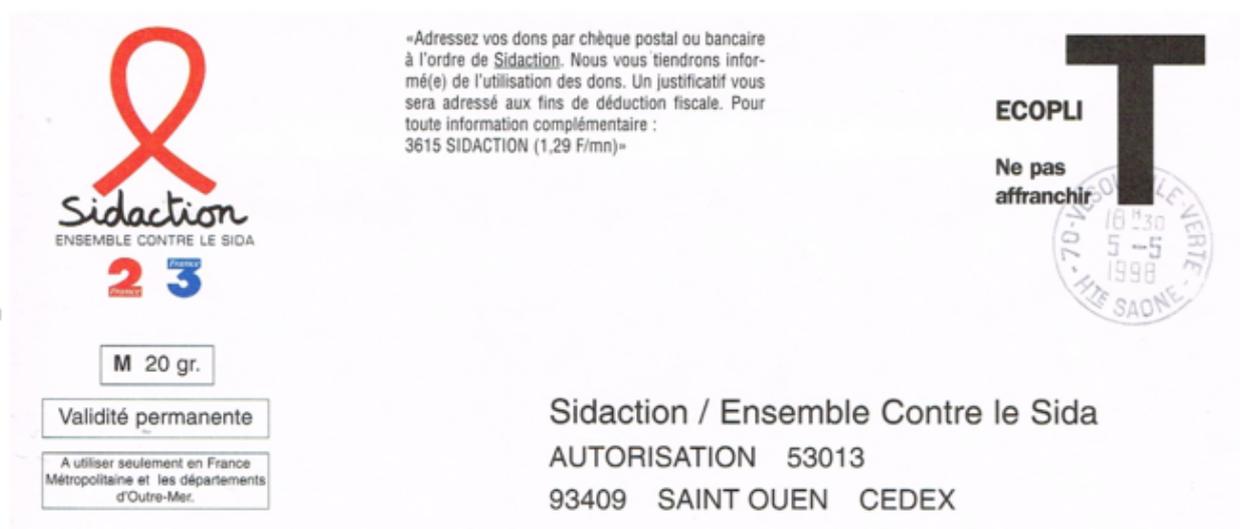
Tous les entiers postaux de Thaïlande sont récents, mais nous y trouvons une foule d'illustrations pour beaucoup de thèmes.

Emmanuel EVEN termine son exposé avec des télégrammes illustrés, des aérogrammes.

## 5 - Examen de documents français à utiliser ou non dans une présentation thématique compétitive



Tout faisant bloc, autant l'illustration que le texte sont utilisables.



Seul le T, l'annonce ECOPLI, le texte « Ne pas affranchir » et les textes encadrés sous le logo ont un rôle postal, le reste est privé, et sans effet sur le transport du courrier, donc ne pas utiliser l'illustration.



Le timbre a été imprimé, sur commande, par La Poste sur l'enveloppe déjà préparée par l'expéditeur. Les textes et l'illustration sont donc utilisables, puisque ce document n'est pas un « repiqué ».

patrick codron  
boîte postale n° 1  
f-13114 puylobrier  
téléphone & télécopie  
42 66 36 02



Oui pour seulement le timbre, ou la vignette attachant au timbre.



Cette enveloppe est un entier postal de service à La Poste qui, de plus, a circulé. Donc tout le texte et l'illustration peuvent être utilisés.



Pochette ayant servi pour la vente de matériel pré-timbré. On peut comparer cela à la couverture d'un carnet de timbres. Donc bon pour illustrer un exposé compétitif.



Timbre fiscal, utilisation non admise en thématique.



un bloc de 4 en noir sur papier carton, non dentelé, du timbre Parmentier



> une épreuve photo du même, dans un format très grand par rapport au poinçon original;



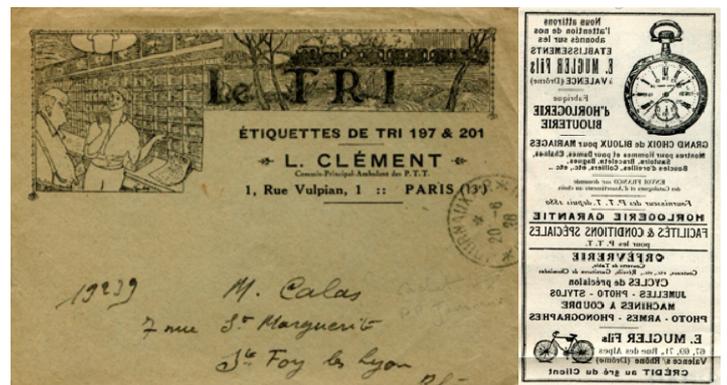
une maquette photo faite par Cheffer pour le 2 F Arc de Triomphe de 1929/1930 ( type non retenu).

Ces 3 documents n'ont pas été utilisés pour créer les timbres, mais en publicité, après leurs émissions. Non ne pas les utiliser dans une présentation thématique compétitive



Envoi en port payé (cf le dateur journaux PP) et publicité mise dans le courrier. Non pour le papier publicitaire et limite pour l'illustration de l'enveloppe, car seule la référence à la nature de presse de l'envoi a un rôle postal.

Tampon triangulaire signalant un port simple, matérialisé par les 1,50 F en timbres-taxe. Donc ce document est conforme et peut être utilisé, y compris les coordonnées de l'expéditeur au titre de bénéficiaire de ce type d'envoi en port simple et dû.



## 6 - Avis sur matériel étranger.

Attention : les exposés sur l'utilisation de matériel non français, certes très intéressants, n'expriment pas une décision de la Commission Thématique Française sur la possibilité d'utiliser, ou non, le matériel présenté.

A notre connaissance, seule la France a une commission qui traite ce sujet. Cette commission ne se prononce donc que sur le matériel en usage à la poste française.

Les avis « extérieurs » sont donc ceux de personnes, très compétentes, mais ils sont personnels et peuvent donc être sujets à discussion.

Dans la grande majorité des cas, les positions de la C.T.F. sont parfaitement concordantes avec celles que nos amis et collègues émettent. Mais parfois, la discussion reste ouverte, et si nous sommes fermes sur la validité de tel ou tel matériel français, nous sommes parfois plus prudent sur des documents « extérieurs ».

Cette remarque ne doit pas empêcher une bonne lecture des deux exposés suivants.

### 6 – 1 Exposé de Félix Albe sur un courrier suisse

**ORIGINALITE D'UNE TAXE DU DIMANCHE EN SUISSE**  
(Par Félix ALBE.)

**LETTRE PAR EXPRÈS A DISTRIBUER LE DIMANCHE**

**LETTRE DE LAUFEN A BALE DU DIMANCHE 27 AVRIL 1969**



**CE QUI EST HABITUEL : LES VIGNETTES.**



**TARIF DU 1 AVRIL 1966 : LETTRE : 0,30 FRANC  
TAXE EXPRÈS 1,5 + TAXE DU DIMANCHE 1,5**

**CE QUI EST ORIGINAL :**

**ANNULATION DES TIMBRES POSTE PAR LES SERVICES FERROVIAIRES.**



**EXPLICATIONS :**

LES STATIONS DE CHEMIN DE FER SONT TENUES D'ACCEPTER DU PUBLIC, JUSQU'À 10 MINUTES AVANT LE DEPART DU TRAIN, POUR L'EXPÉDITION PAR LE PROCHAIN TRAIN, LES PETITS ENVOIS EXPRÈS AFFRANCHIS.

L'EXPÉDITEUR PAYE EN ESPÈCE UN DROIT SPÉCIAL DE DÉPÔT AU PROFIT DU CHEMIN DE FER. CE DROIT EST MATÉRIALISÉ PAR UNE QUITTANCE DE RECETTE LOCALE DONT UNE PARTIE EST COLLÉE SUR L'ENVELOPPE ET DONT LA DEUXIÈME SERT DE REÇU.

**EN CONCLUSION :**

IL EST INTERESSANT DE NOTER QU'EN L'ABSENCE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE POSTE L'USAGER POUVAIT EXPÉDIER UNE LETTRE PAR EXPRÈS EN SE RENDANT DIRECTEMENT À LA GARE. NOTER QUE CE SERVICE N'ÉTAIT PAS RÉSERVÉ À LA PRESSE. CE CI A DURÉ ENVIRON UNE CINQUANTAINES D'ANNÉES.

LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS, LES BUREAUX DE POSTE N'ÉTAIENT OUVERTS QUE DANS LES VILLES IMPORTANTES. CE SERVICE PERMETTAIT DONC AUX HABITANTS DE VILLES MOYENNES DE POUVOIR UTILISER LES ENVOIS PAR EXPRÈS EN DEHORS DES JOURS OUVRABLES.

IL FAUT AUSSI NOTER QUE L'ACCÈS AUX BUREAUX OUVERTS ÉTAIT SOUMIS À UNE TAXE.

EXEMPLE DE REÇU DE DROITS D'ENTRÉE DANS LE BUREAU DE BERNE, LE DIMANCHE 4 JUIN 1933. TAXE DE 20 Cts.



**DROIT DE DÉPÔT EN GARE: 20 Cts**

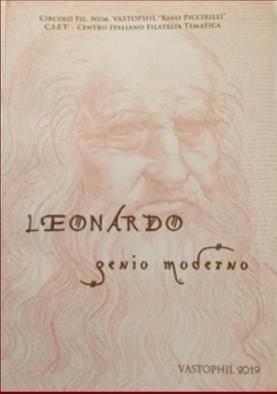


## 6 – 2 Exposé Koenraad BRACKE : séminaire FIP à Vérone en novembre 2019.

Rappel : cet avis est à prendre comme un simple conseil pour les présentations en France.

Pour des raisons pratiques, nous ne présentons ici que les pages d'introduction et celles avec du matériel jugé inapproprié. Touts nos excuses, mais la technique a des limites !

### La Philatélie Thématique



- Forme de philatélie la plus difficile
- Les génies modernes de la philatélie !

### Matériel approprié, matériel limite et matériel inapproprié

Utiliser ou ne pas utiliser telle est la question



Présentation initiale en anglais réalisée par Koenraad BRACKE  
Traduction en français réalisée par Sébastien MATRY



### Ruée vers l'or

- Tout le monde veut une médaille (grand) d'or
- L'argent, l'argent, l'argent ....
- L'or n'est pas le même partout (expositions nationales)



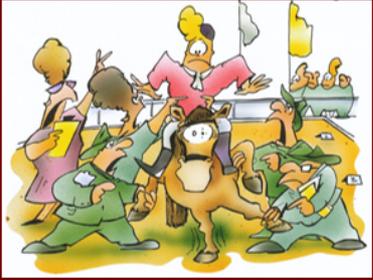
| Past Awards received at International (FIAP, FEPA, FIAF) / World (FIP) Exhibitions | Exhibition name      | clear | LG | G | LV | V | LS | S | SB | B |
|--|----------------------|-------|----|---|----|---|----|---|----|---|
| National Exhibitions   | ACHTERHOEK 2017 (NL) |       |    |   |    |   |    |   |    |   |
|  | TEMSIFIL 2012 (BE)   |       |    |   |    |   |    |   |    |   |

### Collectionner c'est fun – L'or c'est +

- La philatélie thématique est fun!
- Nous collectionnons des timbres et des documents philatéliques, pas l'or!
- Vous recherchez la « plus large gamme de matériel postal-philatélique approprié » ?
- Pas de jugement sans règles et directives!



### Frustration -> Quand vous avez des jugements

Les juges / exposants (?) trouvent toujours quelque chose à redire...

### Méfiez-vous du négativisme

- Rapports d'exposants frustrés après chaque exposition
- Associations – general meeting, changes of statutes & rules, etc.
- Conflits dans les fédérations nationales et internationales

Qui veut toujours faire partie de cela ?!

## Philatélie thématique... Trop de règles ? Trop difficile?

- Aller en Classe Ouverte -> **Classe Ouverte**  
= aller à la prochaine déception ?

## Des règles pas assez claires ?



« Est-ce que quelqu'un sait où nous gardons les règles non écrites ? »

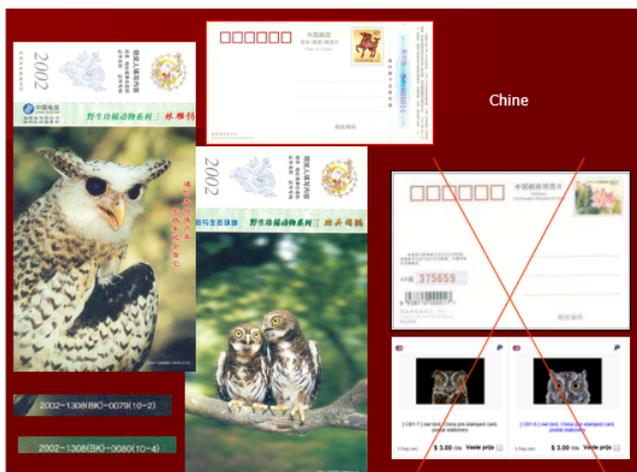
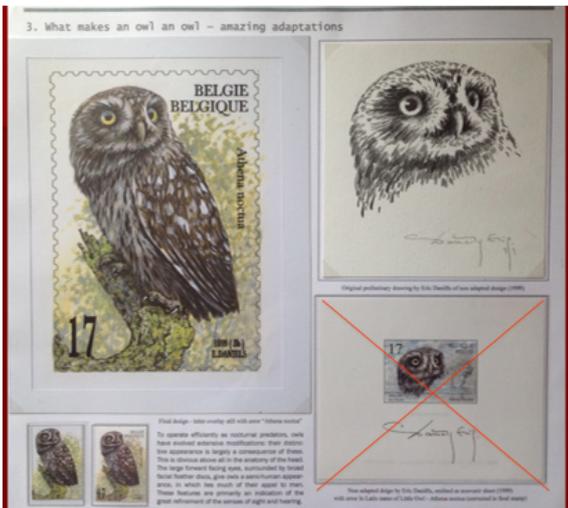
## La plus large gamme de matériel postal-philatélique approprié

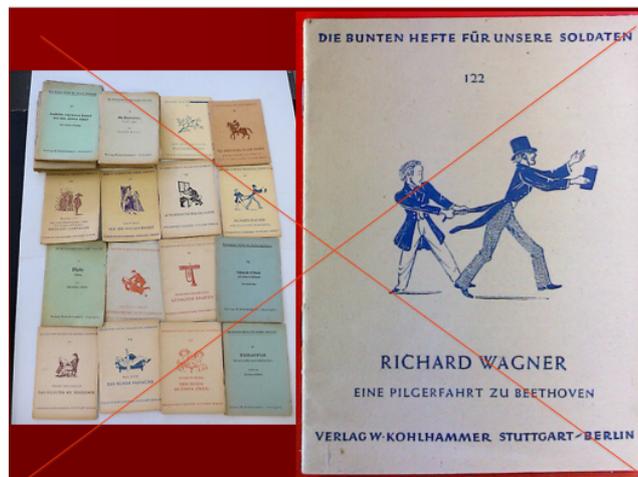
- Utiliser ou ne pas utiliser... telle est la question
  - Où pouvons nous trouver l'information ?
    - La question la plus courante : "Puis-je utiliser ceci ?"
- Ce n'est pas toujours spécifié dans les directives

## Matériel Limite : "Borderline"

- Nécessité d'une variété de matériel philatélique
    - Rechercher le matériel nouveau et spécial
    - Découvertes personnelles
    - Frontières du matériel postal-philatélique
- «Les exposants tentent d'élargir la définition du matériau approprié» mais les négociants également
- > matériel spécial = prix spéciaux

Dans les pages suivantes, Koenraad BRACKE raye les documents qu'il juge non conformes (nous le redisons, **souvent, mais pas toujours, avec un avis identique à celui de la C.T.F.**).



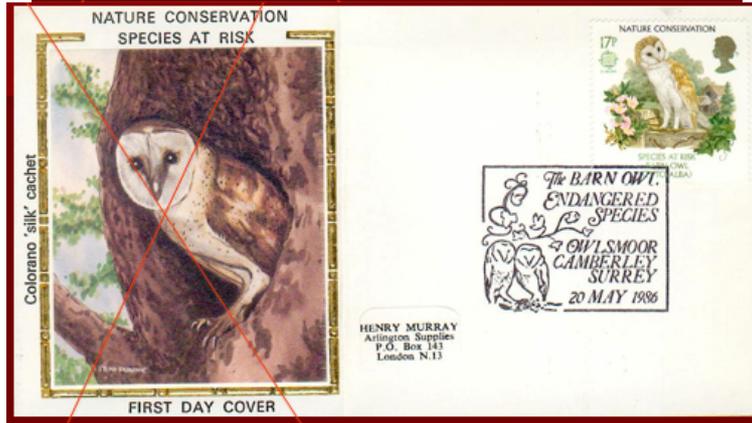


Une discussion et un vif débat s'invite dans l'assemblée lors de la présentation des diapositives sur les feldpost carte allemande. En effet , elles sont considérées par les philatélistes allemands, notamment si on utilise leur illustration, comme une impression privée et non régie par l'office des postes ou l'armée allemande. Comme elles sont émises par des entreprises privées, ce sont plus des cartes postales illustrées, **qui n'ont pas lieu d'être utilisées pour eux** pour la partie illustrée. Si on veut utiliser la partie marcopophile du cachet avec la franchise postale, elles peuvent être présentées dans les collections thématiques. **C'est ce qui explique la position retenue et présentée par Koenraad BRACKE.**

**Peut-on les mettre dans une exposition en France ?** Sébastien MATRY précise qu'on peut les mettre si on ne peut pas illustrer un point thématique précis par un autre document philatélique plus pertinent. On peut considérer du fait de la position exprimée lors du séminaire FIP de Vérone, que **ce sont des documents "limites" plutôt à éviter si possible.** Cela ne retire pas de point ni n'en ajoute dans la notation de la collection.

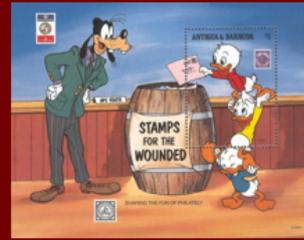
**Pour les expositions internationales,** Sébastien MATRY déconseille de présenter des feldposts cartes allemandes non officielles pour l'utilisation de l'illustration, sauf si c'est un point thématique qui ne peut être illustré par un autre document philatélique.

Il précise également que **pour les autres pays, les règles n'évoluent pas, et que l'on peut toujours les utiliser, puisque pour le France ou même le Japon, ce sont des documents officiels émis par les autorités postales pour la plupart.**



## Positivons

- La philatélie c'est fun !
- Une communication positive dans la presse  
= Pas seulement sur les expériences négatives des exposants et des juges



Sébastien MATRY remercie tous ceux qui ont animé cette séance de la C.T.F. et ceux qui ont pu être présents. Il rappelle les diverses propositions qui ont été faites durant la journée et qui concernent la vie de cette commission. Puis, lève la séance en souhaitant un bon retour à tous.

Le secrétaire : Jean-Claude ROUSSEL